

Marseille le 13/05/2020,

Note aux organisateurs de Nationaux toutes catégories 2020

Bonjour,

Comme vous le savez tous les concours quels qu'ils soient sont annulés, sur directive gouvernementale, jusqu'au 31 Juillet 2020. Nous reportons d'office ces annulations au Calendrier des Nationaux visible sur le site de la FFPJP.

Il est demandé aux organisateurs de la période qui va du 1^{er} Août jusqu'à la fin de la saison de nous informer par retour de mail des cas d'annulation d'ores et déjà décidés.

Vos retours sont à adresser à : claude.stirmel@petanque.fr

Nous rappelons que les nationaux annulés sont purement et simplement supprimés et ne peuvent pas être reprogrammés en 2020.

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas décider d'eux-mêmes d'une reprogrammation à une autre date et si se présentait l'un ou l'autre cas « exceptionnel » de souhait de reprogrammation, elle ne peut se faire, que par demande dûment motivée à transmettre à leurs Comités Départementaux et Régionaux respectifs, qui après avis également motivé, transmettront à la fédération pour décision finale. Cette obligation s'applique aussi à nos partenaires conventionnés ainsi qu'aux organisateurs du secteur privé.

Les organisateurs de nationaux supprimés en 2020 bénéficieront de la gratuité d'inscription au Calendrier Officiel lors de leur demande relative le calendrier 2021.

Comptant sur votre compréhension,
Cordialement et prenez soin de vous et proches.

Joseph CANTARELLI



Copie : Comité Directeur – Comités Régionaux – Comités Départementaux